

LE PUBLICISTE.

DUODI 12 Fructidor, an VII.



Arrivée d'un courrier apportant des nouvelles de l'armée d'Italie. — Proclamation du général Muller aux habitans de la rive droite du Rhin — Détails circonstanciés de l'apparition de la flotte anglaise sur les côtes de la république batave. — Sommaison de l'amiral Duncan, et réponse du commandant du Texel. — Résolutions du directoire et du corps législatif batave à ce sujet.

TURQUIE.

Constantinople, le 7 thermidor.

La marche de l'armée du grand-visir est très-rapide. Suivant les derniers avis, elle avoit déjà fait 106 myriamètres (212 lieues), & étoit arrivée à Misissé. Il ne lui restoit que 60 myriamètres (120 lieues) à parcourir pour arriver à Damas, rendez-vous général des forces destinées à agir contre les Français en Egypte.

Le retour des Français à Jaffa a été signalé par des actes de cruauté auxquels, il faut l'avouer, ils se sont opposés avec énergie, mais sans succès. Les naplouses, leurs auxiliaires, étant entrés en très-grand nombre dans cette ville, la saccagerent entièrement, & massacrèrent la plus grande partie des habitans, sans égard ni pour le sexe ni pour l'âge. Cette scène d'horreur ne cessa qu'à l'arrivée du pacha de Jérusalem qui mit en fuite les montagnards & inquiéta l'arrière-garde des Français.

On rapporte, mais vaguement, que Buonaparte arrivé à Gaza, manqua d'être victime d'une émeute qui éclata parmi ses troupes, & qu'il eût été massacré sans l'intervention du général Kleber qui parvint à apaiser les mécontents. En général, les rapports qui nous parviennent de ces contrées sont très-exagérés. On en jugera par celui qui réduit l'armée française à 2 800 hommes, & qui représente Buonaparte monté sur un dromadaire, entrant avec ces débris dans le désert où il n'aura pas même la ressource des puits, le Seick arabe Mehemed les ayant fait tous combler.

Le commodore Sidney Smith s'est rendu en Chypre pour accélérer le départ de l'expédition destinée à attaquer en même tems les places de Damiette, d'Aboukir & d'Alexandrie.

Le 27 messidor, il a été tenu un grand conseil au sérail : le Sheliskan, le Caïmacan, le capitain-pacha & les principaux membres du ministère y ont assisté.

Le 29, Saïb-Effendi Begliski a été destitué & remplacé par Mah-moud-Reiss-Effendi, qui a rempli avec distinction le poste de secrétaire d'ambassade à Londres.

Le 30, Hussein, capitain-pacha, a mis à la voile de Constantinople.

Le Sultan-Selim, de 120 canons, que cet amiral monte, est un des plus beaux vaisseaux qui soient sortis des chantiers; l'intérieur offre la plus grande magnificence; tout ce qui a rapport à la manœuvre & à la partie militaire est organisé sur le pied européen.

Le 1^{er} thermidor, M. de Mouradjea d'Ohson, ministre plénipotentiaire de Suede, qui a été rappelé par la cour, a pris congé du Reiss-Effendi. M. Koëning lui succède en qualité de chargé d'affaires.

Le 4, l'ambassadeur d'Angleterre a eu une conférence à Bobeck avec Reiss-Effendi. On présume qu'elle a été relative aux opérations militaires qui occupent en ce moment le commodore Sidney Smith.

AUTRICHE.

Vienne, le 28 thermidor.

L'ambassadeur prussien a depuis quelques jours de fréquentes conférences avec M. le baron de Thugut; il a même conféré dernièrement avec les ambassadeurs de Russie & d'Angleterre; ce qui n'avoit pas eu lieu depuis long-tems.

La ci-devant princesse de France, tante de Louis XVI, qui demouroit à Trieste, est partie pour Agram, où elle habitera le château de l'évêque.

On assure que l'archiduc Ferdinand fixera à l'avenir sa

résidence à Laibach, & que l'archiduc Joseph aura le gouvernement de la Lombardie.

Extrait d'une lettre particulière de Lintz, du 22 thermidor.

Le mécontentement est à son comble dans presque toutes les provinces de la Haute-Autriche. Il est tellement général & alarmant, que l'augmentation nouvellement établie sur l'impôt du sel, a occasionné dans cette ville & dans tout le diocèse une rébellion qui peut avoir les suites les plus graves.

Les révoltés sont maintenant maîtres des deux châteaux de Lintz, & des armes & munitions qu'ils renfermoient. Soixante piéces de canons sont tombées entre leurs mains. L'évêque, les deux gouverneurs, les chefs civils & militaires ont été enlevés pour servir d'otages, & la garnison, mêlée aux mécontents; marche avec eux sur Passaw, ville impériale, qui cependant n'appartient pas à l'empereur, & qui est sous la domination immédiate de son évêque, prince d'Empire.

Tandis que cette armée d'insurgés porte sur ses pas le deuil & la désolation, leurs femmes, leurs enfans, leurs vieux parens, font dans notre ville un service militaire réglé, organisent une magistrature populaire, y parlent déjà d'égalité, d'indépendance, & ombragent nos places & nos carrefours de l'arbre de la liberté.

ANGLETERR E.

Londres, le 23 thermidor.

On donne ici pour certaines les conditions suivantes, d'après lesquelles on dit que John Adams & Toussaint Louverture ont permis aux bâtimeus américains d'entrer dans les ports de Saint-Domingue. Toussaint est traité de *gouverneur de Saint-Domingue* dans cette convention.

1^o. A dater du 14 thermidor prochain, il sera libre aux vaisseaux des Etats-Unis d'entrer dans les ports du Cap-Français & du Port Républicain, ci-devant Port-au-Prince, & Saint-Domingue.

2^o. Aucun vaisseau ne pourra être reçu dans aucun autre port que ceux ci-dessus désignés.

3^o. Il sera libre aux vaisseaux entrés dans les susdits ports, après le 12 thermidor, d'en partir pour tout autre port de l'isle, entre Monte-Christo, au nord, & à la petite Crique à l'Ouest, pourvu qu'il en ait obtenu la permission du *gouverneur de Saint-Domingue*; constatée par certificats ou passe-ports signés du consul général, ou du consul résident au port d'où ils partiront.

4^o. Tous les vaisseaux qui navigeront en contravention des susdites dispositions, cesseront d'être sous la protection du pavillon américain, & de plus seront sujets à être pris, saisis & confisqués.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Extrait d'une lettre de Schaffhouse, du 29 thermidor.

Le duc de Wurtemberg part, le premier fructidor, pour Hohentweil près de Schaffhouse, où il donnera une fête aux officiers russes, dont les régimens se dirigent sur ce point. Le général russe Losakow s'est rendu au quartier-général de l'archiduc, pour y concerter les opérations militaires. Il doit être à Hohentweil le 2 fructidor.

On répand de nouveau que la cavalerie & l'artillerie russes resteront en Souabe, & que cinq régimens de cavalerie russe seront cantonnés dans le duché de Wurtemberg, & deux autres dans la margraviat de Baden, pour punir ces princes de leurs traités de paix avec la France.

Le duc de Wurtemberg ne néglige rien, au reste, pour prouver son repentir sur ce qu'il appelle une folie de son père. Le margrave de Baden cherche aussi à se rapprocher de plus en plus de la Russie. Sensible aux pertes que son fils & petit-fils viennent de faire par leur renvoi du service de cette cour, il a consenti à ce que le grand chambellan, baron de Gentan, se rendit à Pétersbourg, sous le prétexte de soigner des affaires personnelles, mais dans l'intention réelle de chercher à faire rentrer dans leurs grades les deux princes disgraciés. Ce n'est pas comme grand chambellan de Bade, mais comme général orangiste & chevalier de l'ordre de l'Épée, que M. de Gentan se rend à Pétersbourg.

Il paroît que les russes, joints aux corps des généraux Kray & Haddick, composeront une nouvelle armée qui sera celle de la Suisse, tandis que l'archiduc Charles avec la sienne, jointe aux corps des généraux Staray & Goerger, descendra le Rhin pour occuper une position dans le Brisgau, d'où il cherchera à passer le Rhin pour pénétrer dans le département du Haut-Rhin, & tourner par-là la position du camp retranché français près de Bâle avec sa nombreuse cavalerie, dont il ne peut se servir en Suisse. On dit que l'armée des coalisés en Suisse aura pour général en chef l'archiduc Joseph.

Des gens qui se disent initiés dans les intrigues du cabinet de Vienne, regardent cette nouvelle disposition des forces militaires comme une invention du parti de l'impératrice, qui cherche depuis long-tems à dégoûter & à éloigner l'archiduc Charles d'un commandement trop considérable, & à mettre en évidence son frère l'archiduc Joseph, entouré de personnes entièrement dévouées à l'impératrice.

On fait des préparatifs pour former des magasins à Tübingen, Goppingen & Lauffen.

Les régimens autrichiens de Hohenzollern & de Charles Lorraine, cuirassiers, cantonnés jusqu'ici dans le duché de Wurtemberg, viennent d'arriver sur le Rhin pour soutenir une attaque qu'on prétend être prochaine sur toute la ligne, depuis Zurich jusqu'à Bâle. L'archiduc Charles attend, dit-on, pour cela l'arrivée des troupes russes.

Les deux premières divisions ont déjà reçu l'ordre de marcher à la hâte vers Zurich, & la troisième forme un camp près de Schaffhouse. La plus grande partie des nombreux bagages des troupes russes a été renvoyée à Stekach, en Souabe, par ordre de l'archiduc Charles, pour ne pas encombrer les convois de l'armée.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, le 7 fructidor.

Le directoire fut informé hier dans la nuit, par un courrier expédié par le citoyen Story, commandant en chef la flotte batave, qu'il avoit signalé 140 à 150 vaisseaux anglais, parmi lesquels se trouvoient 45 vaisseaux de guerre qui s'é-

toient approchés dans la journée de la rade du Texel, & que l'amiral Duncan l'avoit sommé de se rendre avec la flotte. Voici le message du directoire exécutif à la première chambre du corps législatif, avec les pièces qui y sont relatives :

La Haye, le 25 août 1799, 5^e année batave.

Le directoire exécutif de la république batave, à la première chambre du corps représentatif batave.

Citoyens représentans, après avoir informé la nuit dernière votre président & ce matin de bonne heure votre assemblée de l'apparition de la flotte anglaise devant la rade du Texel, nous avons délibéré plus amplement sur la réponse que le commandant en chef de la flotte de la république donnera à la missive & à la sommation de l'amiral Duncan, à laquelle il n'a répondu que provisoirement. En conséquence de quoi nous avons chargé l'agent de la marine d'ajoindre au commandant de la flotte batave de répondre à la susdite missive & sommation, comme vous le verrez par l'extrait de nos résolutions que nous joignons à ce message.

Salut & respect, *Signé, EMERINS, président.*

A bord du vaisseau de sa majesté britannique le Kent, le 20 août 1799.

Monsieur, plus de 20 mille hommes étant débarqués dans ce moment au Helder, qui seront suivis de beaucoup d'autres, vous avez une occasion favorable de montrer votre zèle pour votre souverain légitime, M. le prince d'Orange, en vous déclarant pour lui avec tous les vaisseaux de la flotte hollandaise qui voudront suivre votre exemple; tous ceux qui déclareront de cette manière, en arborant le pavillon hollandais, au mât de perroquet, seront reconnus comme des alliés & des amis. Quand j'aurai donné connoissance de cette déclaration au chevalier Ralph Abercrombie, commandant en chef l'armée de terre britannique, & au sieur André Mitchell qui commande sous mes ordres la flotte de cette expédition, tous les vaisseaux qui le desireront peuvent sortir & se joindre à moi; ils seront traités avec l'amitié la plus sincère, comme des alliés, & seront reçus au sein de la flotte anglaise, avec laquelle ils pourront rester, jusqu'à ce qu'ils aient reçus des ordres du prince d'Orange, sur la conduite qu'ils auront à tenir.

J'ai l'honneur d'être avec estime & amitié, votre servit., *Signé, DUNCAN.*

Le porteur, le capitaine, est chargé de donner aux officiers de la flotte batave toutes les assurances de mon amitié.

Le commandant en chef de la flotte batave, à l'amiral Duncan, commandant la flotte anglaise dans la mer du Nord.

Du Washington, à la rade du Texel, 22 août, 5^e année de la liberté batave.

Amiral, si j'acceptois la proposition que vous me faites, je serois digne de l'amitié de milord Duncan & je perdrois l'estime de tout honnête homme. Je connois les devoirs que je dois au pavillon que je sers & à ma patrie. Si vos forces se redoublent, mes sentimens resteront toujours les mêmes. En conséquence, milord, attendez de moi une défense digne de ma nation & de mon honneur. Cependant j'envoie sur-le-champ votre sommation à mon gouvernement; s'il vous plaît d'attendre ses dispositions, je vous informerai du résultat. Soyez assuré, milord, que je suis avec estime,

Signé, STORY.

Extrait des registres des délibérations de la république batave.

Vendredi 25 août 1799, le matin à cinq heures.

Le directoire exécutif ayant entendu la lecture d'un

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 8 fructidor.

On croyoit que le passage du Rhin auroit lieu au fort Vauban; mais on assure, à présent, que toute l'armée du Rhin se formera devant Mannheim, & que c'est de ce point qu'elle commencera ses opérations. Le quartier-général, qui a quitté Haguenau avant-hier au soir, s'est établi hier à Mannheim. Le général Muller y a publié deux proclamations, l'une à son armée, l'autre aux habitans de la rive droite du Rhin. Dans la première, il annonce à ses frères d'armes que la patrie les appelle à de nouveaux travaux, & les invite au respect des personnes & des propriétés. Dans la seconde, il promet aux habitans de faire respecter leurs propriétés, leur religion, leurs mœurs & leurs magistrats; mais il menace du fer & de la flamme tout village qui prendroit les armes contre la république. Il ordonne en outre à tous les habitans qui sont armés de déposer, dans les vingt-quatre heures, leurs armes au parc d'artillerie de l'armée, sous peine de mort.

Une grande partie de la cavalerie de l'armée du Danube en Helvétie, a reçu l'ordre de se rendre à l'armée du Rhin. Quatre régimens de grosse cavalerie & de dragons, deux régimens de chasseurs à cheval & un de hussards, sous les ordres du général Klein, doivent passer par notre ville d'ici à quelques jours pour se rendre également à Mannheim.

PARIS, le 11 fructidor.

Il est arrivé de l'armée d'Italie un nouveau courrier apportant les suites de la bataille de Novi. On dit que, sur la fin de la journée, les divisions commandées par Pérignon & Grouchy ont beaucoup souffert. On paroît même avoir quelque crainte que ces deux généraux n'aient pas pu résister au nombre, & qu'ils ne soient prisonniers.

Joubert, en sortant de sa tente le jour où il est mort, a mis sur sa poitrine, en présence de son état-major & de ses aides-de-camp, le portrait de sa jeune épouse. « Je vaincrai, » dit-il, aujourd'hui; je l'ai juré à elle & à la république. » D'après le vœu formellement exprimé par la veuve de Joubert & par sa famille, Bernadotte a expédié un courrier à Lyon pour que le corps de ce héros fût porté à Grandpré, où il s'étoit marié en se rendant en Italie.

— La Russie & la Prusse sont moins d'accord que jamais. Il paroît certain que Paul 1^{er} a rappelé de Berlin l'ambassadeur qu'il y avoit. On semble croire en Allemagne à une rupture entre ces deux cours. Ce seroient deux cents mille excellens auxiliaires donnés à la république.

— Moreau est attendu à l'armée du Rhin pour le 15 de ce mois.

— Le général Ernouf est chargé d'organiser les conscrits des 7^e & 8^e divisions militaires (Marseille & Grenoble).

— Trois mille cinq cents conscrits sont détachés des bataillons auxiliaires pour compléter les cadres de l'armée française en Hollande.

— Quatorze cents conscrits du Bas-Rhin sont déjà réunis à Strasbourg. Les bataillons de la Meurthe & des Vosges sont organisés.

— Lakanal est arrivé à Mayence pour remplacer le citoyen Marquis, chargé de l'organisation de quatre nouveaux départemens.

— La flotte espagnole, en relâche à l'île d'Aix, n'étoit pas encore partie le 6 fructidor. Elle n'attendoit que le premier beau tems pour suivre sa destination.

— Une lettre de Toulouse porte qu'une colonne de re

adresse écrite par le ministre de la marine ce matin le quart avant trois heures, par laquelle il donne connoissance d'une flotte anglaise arrivée devant le Texel, & de la sommation de l'amiral Duncan, &c.

Arrête que l'agent de la marine sera chargé de faire faire, au nom du gouvernement, par le commandant en chef de la flotte batave, la réponse suivante à l'amiral Duncan :

« Que l'amiral anglais fait une supposition erronée dans sa lettre du 20 de ce mois qu'il lui a adressée, en avançant que le général Abercrombie étoit débarqué avec 5 mille hommes au Helder; qu'on avoit pris des dispositions, de manière à le faire repentir de cette entreprise; & quand même ce débarquement auroit réussi, cela n'engageroit pas les fideles & braves commandans des vaisseaux bataves de se rendre à une puissance ennemie, étant au contraire disposé à mettre en usage tous les moyens nécessaires pour défendre le pavillon batave, desquels moyens il espéroit la meilleure réussite. On se seroit contenté de la réponse qui a déjà été donnée par le commandant de la flotte batave, qui auroit pu faire prévoir à milord Duncan la présente, avec laquelle elle s'accorde en substance. Si la conduite d'un des officiers qui a apporté la susdite sommation, ne demandoit pas à être portée à la connoissance de milord Duncan, dans la persuasion qu'elle ne sera non-seulement désavouée par lui, mais aussi qu'il fera punir l'officier; que cet officier ayant profité de l'occasion pour remettre à un des officiers bataves qui se trouvoit sur son passage, une soi-disant proclamation en hollandais & en anglais, ayant pour but de séduire & de détourner, s'il étoit possible, les habitans de la république batave de la confiance qu'ils mettent dans les autorités constituées; que cette conduite perfide ayant été découverte après le départ de l'officier anglais, on s'étoit vu hors d'état de l'arrêter, en le regardant comme un embaucheur; qu'on attend que de tels procédés n'auront pas lieu dans la suite, en défaut de quoi ceux qui seront assez lâches de s'en rendre coupables, en agissant contre tous droits de la guerre, s'attribueront à eux-mêmes les mauvaises suites; que dorénavant on ne pourra plus recevoir des parlementaires qui n'ont d'autre dessein que d'apporter des sommations & des messages que l'amour de la patrie exige de refuser; c'est pourquoi l'on regardera les personnes qui en seront chargées, non pas comme parlementaires, mais comme des individus que l'on retiendra comme des prisonniers de guerre. Il sera donné extrait de ce décret à l'agent de la marine pour le mettre en exécution ».

Le directoire exécutif a été autorisé par les deux chambres de la législature de faire émaner une proclamation par laquelle le peuple batave est averti que personne ne sortira de la république sans passe-port; les contrevenans seront regardés comme émigrés, & punis comme tels, s'ils reviennent sur le territoire de la république. Cette même proclamation défend, sous peine de mort, tout ce qui peut influer à troubler le repos public.

Le général Daendels est parti hier avec son état-major, & plusieurs bataillons de troupes de ligne pour la Nord-Hollande. On s'est servi de banques pour transporter les troupes avec plus de célérité. Les Anglais n'ont encore rien entrepris contre la flotte & n'ont pas tenté le débarquement.

Pour encourager les troupes bataves qui accourent de toute part, le général Brune leur a fait délivrer les mêmes citations qu'aux troupes françaises en campagne.

Le courrier qui vient d'arriver du commandant de la flotte a rapporté que les Anglais se sont retirés à quelques distances de la rade, où ils ont pris une autre position.

belles qui s'étoient réfugiés à Saint-Clar-de-Lomagne, petite ville près de Lectoure, a été taillée en pièces; que les vainqueurs ont passé au fil de l'épée tous les habitans indistinctement, & que le bourg a été ensuite livré aux flammes, après avoir été pillé.

— Le 6 fructidor, il y a eu une affaire entre les républicains & les chouans dans le département de la Mayenne: une colonne de 200 des nôtres a, dit-on, été mise en déroute; on lui a fait passer des renforts.

— Les généraux français Salm & Rusca, faits prisonniers à l'affaire de la Trebbia, ont été conduits dans la forteresse de Keufstein dans le Tyrol. La cour de Vienne les retient comme otages pour le général Mack.

— La flotte de l'amiral Nelson, forte de 18 vaisseaux de ligne, est entrée dans le port de Venise le 15 thermidor.

FINANCES.

On dit que le montant de l'emprunt pour Paris, ira à sept millions & demi. Quand la totalité de cette somme rentre-rait dans le trésor public, ce qu'on est loin de croire, il n'en faudroit pas moins gémir sur cette espèce de taxation; puisque, par cette mesure, on frappe de nullité le crédit sur l'étranger, de toutes les maisons de commerce & de banque de la place, qu'on arrête une circulation de plus de 100 millions par mois, tant avec l'extérieur qu'avec l'intérieur. Cette stagnation totale de tout commerce & de tout crédit, augmente chaque jour le nombre des mauvaises affaires, suspend les travaux de toutes nos fabriques, paralyse les rentrées de toutes les contributions; le timbre & l'enregistrement ne peuvent plus rien rapporter. Il faut en conclure que les suites de cette loi désastreuse sont incalculables, & que loin de procurer des ressources au trésor; elle desséchera tous les canaux qui peuvent l'alimenter: dans un pays agricole & commerçant, il faut des impôts légalement répartis; & tant que l'on s'écartera des impôts indirects, on manquera le véritable but.

(Article communiqué).

L. M. Turreau, général de division à l'armée du Danube, au rédacteur du Publiciste.

Au quartier-général à Siera, le 1^{er} fructidor an 7.

J'ai vu avec étonnement dans votre journal du 19 thermidor un article de Vevay, sous la date du 9 thermidor, où l'on dit que les canonniers français ont perdu cinq pièces de canon le 7 de ce mois. Ce fait est d'autant plus faux que, ce jour-là, il n'y a pas eu d'attaque. Le 19 messidor il y en a eu une où un sergent de troupe d'artillerie helvétique, en s'enfuyant, a laissé la pièce qu'il conduisoit au pouvoir de l'ennemi. Je n'ai eu aucunement à me plaindre des canonniers français; ils ont, comme les autres troupes sous mes ordres, ma confiance. Ils l'ont justifiée les 27 & 28 thermidor. Je vous serois obligé de rectifier l'erreur dont vous avez été l'organe.

Salut & fraternité.

Signé, TURREAU.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du cit. BOULAY (de la Meurthe.)

Séance du 11 fructidor.

Un membre obtient la parole pour une motion d'ordre sur les finances; il s'attache à prouver que le meilleur, le seul moyen de les restaurer est d'apporter la plus grande économie dans les finances: il se plaint de ce que les administrateurs des postes reçoivent 48 mille francs, indépendamment de leur intérêt dans cette régie. Il voudroit qu'aucun traitement ne pût excéder ceux des représentans du peuple, si ce n'est pour le directoire & les ministres.

Le conseil ordonne le renvoi à la commission des finances.

De l'imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n^o. 423.

Delbrel se plaint de ce qu'on ne fait pas les rapports sur les dépenses de l'an 8. Perrin répond que déjà il a été autorisé à livrer à l'impression le travail sur les dépenses de la marine, & Richard ajoute que celui sur la police seroit terminé, si la commission n'eût été entravée par l'article des dépenses secrètes.

Le conseil renvoie à une commission un message par lequel le directoire demande à être autorisé à délivrer douze cents congés à des conscrits jugés utiles pour les travaux de la marine.

L'ordre du jour appelle la discussion sur les réunions politiques.

Un membre prend la parole; après avoir établi le droit que les citoyens ont de se réunir, il témoigne son étonnement de ce que le directoire a fait un peu légèrement fermer la réunion de Paris. On annonçoit une conspiration; si elle n'existoit pas, on a commis un attentat aux droits des citoyens; si elle existoit, le directoire est coupable pour n'avoir pas fait arrêter les conspirateurs.

Renaud, Doutrepoint & un autre membre parlent ensuite: tous reconnoissent le droit des citoyens de se réunir, & la nécessité d'empêcher ces réunions de devenir dangereuses; ils présentent à ce sujet quatre projets de résolutions très-longs, & dont le dernier n'a même pas été lu en entier. Ils seront imprimés; la discussion continuera demain.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen CORNET.

Séance du 11 fructidor.

Le conseil approuve de suite une résolution du 9 de ce mois, portant que l'armée d'Italie & le brave général Joubert, mort glorieusement sur le champ de bataille en commandant cette armée, n'ont pas cessé de bien mériter de la patrie, & que cette résolution sera lue à la tête des armées.

Moreau (de l'Yonne) et Lavaux saisissent cette occasion pour honorer la mémoire de Joubert. Ils rappellent ses talens, ses exploits auxquels la lâcheté du commandant de Mantoue vient de mettre un funeste terme, en permettant aux troupes autrichiennes, qu'il auroit pu occuper pendant plus long-tems, d'aller renforcer l'armée de Suwarow. Ils plaignent la perte que viennent de faire la république & les républicains; les républicains dont les rangs s'éclaircissent, qu'on poursuit sous des noms exécrés; les républicains qui n'ont point arraché un cheveu à personne, tandis que de tous côtés, les prêtres, les ex-nobles, les émigrés fomentent la guerre civile & les assassinats. Les amis de la liberté connoissent, par ce qui s'est passé à Naples, le sort qui leur est réservé, si les ennemis de la république mettoient jamais le pied sur son territoire. Rallions-nous donc, disent Moreau & Lavaux, pour frapper l'ennemi commun; jurons, à l'exemple de Joubert, de ne rien dire qui ne nous ait été dicté par la liberté, de ne rien faire qui ne nous ait été inspiré par l'amour de la république.

On reprend la discussion sur la résolution relative aux émigrés naufragés à Calais. Philippe la défend; Garat la combat. Le conseil l'a rejetée.

Bourse du 11 fructidor.

Rente provisoire, . . . — Tiers consol., 7 francs 75 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 65 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 60 c. — Bons d'arrérage, 62 fr. 62 fr. 50 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.

A. FRANÇOIS.